

Rapport d'étape n° 2

le 30 novembre 2001

De Sarah Gardner, directrice exécutive

1.0 Ouverture du secrétariat

Le secrétariat, ouvert depuis presque neuf mois déjà, vous salue. Bien qu'indépendante, la Fédération occupe des locaux dans l'immeuble du Australian Council, à Sydney. Nous avons enregistré l'organisation (et nous demandons le statut d'organisme à but non lucratif), ouvert un compte bancaire et commandé un nouveau logo du concepteur australien Paul Clark. M. Christopher Madden a été embauché à titre de responsable de la recherche et de l'administration au mois de septembre. M. Madden a déjà travaillé dans l'analyse des politiques et des statistiques culturelles.

La trousse d'information de la Fédération (ci-jointe) est disponible. N'hésitez pas à en faire des copies et à les distribuer.

2.0 Récentes activités du conseil intérimaire

2.1 Participation au conseil intérimaire

À la suite de son départ du CONAC (Venezuela), M^{me} Albanela Pérez-Suárez a remis sa démission comme membre du conseil. Deux nouveaux membres ont été nommés : Stéphane Martin (France) et Fernando Vicario (Espagne). Leurs profils sont affichés à l'adresse suivante : <http://www.ifacca.org/en/about/index.html>

2.2 Réunions

La troisième réunion du conseil intérimaire a eu lieu aux bureaux du Arts Council of Ireland, à Dublin, les 24 et 25 septembre 2001. Les membres suivants étaient présents : Doreen Nteta (Afrique du Sud), Patricia Quinn (Irlande), Risto Ruohonen (Finlande) et moi-même. À la suite de la tragédie du 11 septembre, Shirley Thomson (Canada) et Choo Thiam Siew (Singapour) n'ont pu y assister; ils ont cependant participé aux discussions par téléconférence. Le conseil a aussi organisé une téléconférence, le 13 novembre, pour discuter du prochain Sommet mondial. La prochaine réunion aura lieu aux bureaux du National Arts Council de Singapour, les 22 et 23 avril 2002. La dernière réunion du conseil intérimaire est prévue immédiatement avant la première assemblée générale, qui aura lieu dans le cadre du prochain Sommet mondial, à la fin de 2002.

Si vous souhaitez saisir le conseil intérimaire d'une question, veuillez communiquer avec un de ses membres ou avec le secrétariat. Pour plus d'information sur les moyens de nous contacter, consultez la trousse d'information.

3.0 Plan d'entreprise approuvé par le conseil intérimaire

La Fédération a adopté la vision suivante: *Un réseau dynamique de partage de connaissances qui favorise l'entente en vue d'enrichir un monde où règne la diversité artistique et culturelle.* Cette vision, ainsi que l'énoncé de mission et les objectifs triennaux (exposés dans la trousse d'information) ont été élaborés à la réunion de septembre du conseil intérimaire.

4.0 Acte constitutif : une ébauche à faire circuler

Nous avons besoin de vos commentaires sur l'ébauche de notre Acte constitutif. L'« ébauche pour consultation » sera distribuée à tous les membres éventuels de la Fédération le mois prochain et leurs commentaires seront sollicités. Ceux-ci doivent parvenir à la Fédération d'ici le début d'avril, afin que le conseil puisse en discuter à sa prochaine réunion. Une « ébauche finale » vous sera envoyée vers le milieu de l'année 2002, pour examen final. Vous disposerez alors de trois mois pour nous communiquer vos commentaires. Ensuite, une « ébauche approuvée » vous sera acheminée un mois avant la première assemblée générale. Les participants à l'assemblée générale seront priés de ratifier l'Acte constitutif de la Fédération.

5.0 Nominations et élections au prochain conseil intérimaire, en 2002

Aux termes de l'Acte constitutif, un comité de candidature dresse la liste des divers candidats à la charge de membres du conseil. Cette liste est présentée aux membres qui élisent le conseil d'administration à l'assemblée annuelle. Nous vous ferons parvenir plus d'information et un formulaire de mise en candidature au début de 2002.

6.0 Adhésion : avantages, nouveaux membres et frais d'affiliation

6.1 Avantages offerts aux membres

L'Acte constitutif prévoit deux catégories de membres : les membres de plein droit et les membres affiliés. La trousse inclut une description et les avantages de chaque catégorie de membres.

6.2 Nouveaux membres

Jusqu'à présent, le conseil intérimaire a approuvé l'adhésion de 21 membres nationaux : l'Australie, le Canada, la Colombie, le Congo (République de), la Dominique, l'Angleterre, la Finlande, le Guyana, l'Irlande, la Micronésie (les États fédérés), l'Irlande du Nord, le Kenya, la Nouvelle-Zélande, les Palaos, les Philippines, l'Écosse, Singapour, l'Afrique du Sud, le Swaziland, les États-Unis et le Zimbabwe.

Le conseil intérimaire est disposé à examiner les demandes de réduction des frais d'adhésion, mais il exige au moins une contribution financière modeste. Par conséquent, le conseil intérimaire n'a pu accepter les demandes d'adhésion des agences artistiques nationales intéressées à faire partie de la Fédération, mais qui ne peuvent actuellement verser de contribution.

Le conseil intérimaire a toutefois accepté de reporter le délai de réception du paiement des frais de la première année d'adhésion des « membres fondateurs » jusqu'au **30 juin 2002**. Seuls les membres dont l'adhésion a été approuvée et qui ont acquitté les frais de la première année d'adhésion seront invités à la première assemblée générale de la Fédération et pourront participer à l'élection des membres du conseil d'administration.

Si vous n'êtes pas déjà membre de la Fédération, vous pouvez le devenir en envoyant un courrier électronique à l'adresse ifacca@ozco.gov.au.

6.3 *Frais d'adhésion des membres affiliés*

À sa réunion de septembre, le conseil a approuvé la grille de frais d'adhésion des membres affiliés et celle-ci est incluse dans la trousse.

Si vous connaissez un organisme qui pourrait bénéficier de l'adhésion à la Fédération en tant que membre affilié, tel que des conseils des arts régionaux ou provinciaux dans votre pays, veuillez nous communiquer son nom et nous lui feront parvenir plus d'information sur la Fédération.

7.0 **Communications et échanges d'information**

7.1 *L'adresse du site web est le <http://www.ifacca.org>*

Le site web a été amélioré et de nouveaux renseignements y ont été affichés, notamment :

- Des profils de conseils des arts préparés à l'occasion du Sommet mondial de l'an 2000.

Si vous souhaitez ajouter le profil de votre conseil des arts ou ministère de la culture OU apporter des changements à un profil déjà affiché, veuillez nous envoyer un courrier électronique.

- De nombreux nouveaux liens à des ressources, des agences et des réseaux artistiques internationaux.

Si vous avez des liens à nous suggérer, veuillez nous en faire part...et ajoutez un lien dynamique au www.ifacca.org sur votre site web.

7.2 *SENCA – le service en ligne de nouvelles sur les conseils des arts*

En décembre, un bulletin en ligne de nouvelles en anglais paraissant toutes les deux semaines sera envoyé à tous les membres en règle et affiliés éventuels. Le service offert sur commande par l'entreprise australienne Dramatic Online inclura des renseignements sur les activités des conseils des arts, les nouvelles ressources, les conférences et les perspectives d'emploi. Nous comptons traduire le bulletin en français et en espagnol à compter du début de 2002.

Nous sommes à la recherche des nouvelles concernant votre organisme! Veuillez nous les acheminer à l'adresse suivante : news@dramatic.com.au

SENCA (ou ACORNS : Arts Council online readers news service) sera mis à l'essai et évalué régulièrement pendant une période de 12 mois. Si besoin est, le service sera offert sur une base hebdomadaire en 2002. Il remplacera les bulletins spéciaux actuellement produits par le secrétariat.

Si vous ne recevez pas déjà le courrier électronique de « Nouvelles » du secrétariat, veuillez demander que votre nom soit ajouté à notre liste d'envoi.

7.3 *Discover: Descubrir: Découvrir ou D'ART*

Il s'agit d'un programme de partage d'information dont le but est d'aider à consolider nos connaissances collectives sur les principaux dossiers en art. Vous devriez avoir été informé du programme par courrier électronique. Si vous pensez que quelqu'un a

déjà trouvé la réponse à votre problème relevant du domaine artistique OU que vous avez besoin d'aide pour obtenir de l'information liée à une expérience internationale ou un dossier particulier, vous pouvez faire appel à la FICAAC. Nous pouvons acheminer votre demande à notre vaste réseau international de conseils des arts et d'agences culturelles, afin de voir si quelqu'un peut vous aider. Nous nous occuperons de recueillir et d'analyser les réponses, d'envoyer des copies à tous les répondants et d'afficher les résultats sur notre site web. Les premières questions au programme D'ART portaient sur la définition de « l'artiste professionnel »; la comparaison des données provenant de divers pays sur la présence ou la participation aux activités culturelles; et les lignes directrices sur les conflits d'intérêts.

Si vous souhaitez poser une question, faites-la parvenir à l'adresse suivante : ifacca@ozco.gov.au.

7.4 *Bibliographie*

L'an prochain, nous espérons mettre à l'essai une nouvelle bibliographie sur les arts et la culture, bibliographie accessible aux membres dans une zone du site web dont l'accès serait protégé par un mot de passe obligatoire. Nous vous fournirons plus de détails en janvier.

8.0 **Annonce prochaine concernant le Sommet mondial de 2002**

L'hôte et les dates du Sommet de 2002 seront annoncés prochainement.

9.0 **Des projets qui créent des liens entre les membres**

9.1 *Mini-sommets*

En plus d'organiser le Sommet mondial, le secrétariat offre de collaborer avec les membres à l'organisation de mini-sommets sur des dossiers clés dans le domaine des arts en 2002 et en 2003. Grâce à la formule du mini-sommet, les gestionnaires des conseils des arts et des agences culturelles se retrouvent dans un milieu qui favorise l'exploration de préoccupations relatives aux grandes politiques, l'élaboration d'initiatives conjointe et la création de réseaux continus. Le nombre de participants à ces réunions devrait être limité à environ 10 à 20 gestionnaires et celles-ci durer de deux à trois jours. Parmi les sujets abordés, on pourrait retrouver les politiques sur les formes d'expression artistique, les programmes de promotion des arts, l'administration des subventions ou la recherche.

Si vous souhaitez devenir l'hôte d'un mini-sommet ou voir certaines questions discutées, veuillez communiquer avec nous.

9.2 *Programme d'échange des futurs chefs de file (FLEx)*

Au début de 2002, nous prévoyons vous envoyer de l'information sur le programme d'échange des futurs chefs de file (FLEx), programme offert par la FICAAC. Le programme vise à favoriser l'établissement de rapports interpersonnels et l'acquisition des compétences chez ceux qui travaillent dans les conseils des arts nationaux et les agences culturelles. Le programme devrait être bidirectionnel : un gestionnaire principal d'un conseil des arts ou d'une agence culturelle serait affecté à une agence similaire dans une région géographique différente. Nous souhaitons ainsi, que le programme:

- donne l'occasion aux gestionnaires principaux de mieux comprendre les politiques et les pratiques différentes de soutien aux arts, et de perfectionner leurs compétences et leur ouverture culturelle; et,

- donne l'occasion aux conseils des arts et aux agences culturelles de bénéficier d'une perspective ou d'une démarche différente à l'égard d'un projet spécial ou d'un dossier problématique.

10.0 Finances : approbation du budget et merci à ceux qui nous appuient!

Le conseil intérimaire a approuvé les rapports financiers de l'année dernière, ainsi qu'un modeste budget pour l'année financière de 2001-2002*. Les services de la firme KPMG ont déjà été retenus; celle-ci effectuera la vérification annuelle.

La FICAAC a déjà reçu des appuis d'une valeur d'environ 15 000 \$US, sous forme de services de comptabilité, de services juridiques, de frais de transport aérien, d'entretien du site web et de traduction. Parmi les organismes qui appuient la FICAAC, on compte KPMG, Simpsons Solicitors, les logiciels Maxiém et Pew Charitable Trusts. Ce qui importe davantage c'est que, en acceptant d'assumer leurs propres frais de transport et d'hébergement à deux réunions du conseil intérimaire, les membres ont permis à la Fédération d'économiser environ 50 000 \$US cette année.

Pour atteindre ses objectifs et répondre aux besoins de ses membres, la Fédération a besoin du soutien financier de ses membres en règle et de ses membres affiliés.

Si vous n'êtes pas déjà membre de la FICAAC, pour plus de renseignements, communiquez avec nous dès aujourd'hui par courrier régulier ou électronique.

11.0 Communiqué de presse distribué en septembre

Le communiqué de presse diffusé après la réunion est inclus dans la trousse d'information.

Nous espérons que le présent rapport vous aura intéressé. Veuillez me faire part de toutes vos suggestions de sujets pour de futurs rapports ou projets.

La directrice exécutive

Sarah Gardner

* En Australie, l'année financière commence le 1^{er} juillet et prend fin le 30 juin.